

DÉCLARATION D'INTÉRÊTS MODIFICATIVE

COULOMBEL

Iudovic

**Elu départemental/Ille-et-Vilaine (35)/vice-président titulaire d'une
délégation**

Élu(e) ou nommé(e) le : 27/06/2021

Déclaration déposée le : 15/07/2025 11:15:32

Renseignements personnels :

Date de naissance : 18/07/1975

Adresse :

1° Les activités professionnelles donnant lieu à rémunération ou gratification exercées à la date de l'élection ou de la nomination ou au cours des cinq années précédant la déclaration

Description	Rémunération ou gratification
Employeur : assemblée nationale de 01/2014 à 08/2017 assistant parlementaire Commentaire : j'ai cessé d'être rémunéré pour mon activité professionnelle le 31.08.2017 et j'avais commencé le 1.07.2007	2014 : 34628 € Net 2015 : 35837 € Net 2016 : 38040 € Net 2017 : 28877 € Net

2° Les activités de consultant exercées à la date de l'élection ou de la nomination ou au cours des cinq années précédant la déclaration

Description	Rémunération ou gratification
Néant	

3° Les participations aux organes dirigeants d'un organisme public ou privé ou d'une société à la date de l'élection ou de la nomination et au cours des cinq années précédant la date de la déclaration

Description	Rémunération ou gratification
Organisme : Néo toa depuis le 05/2015 organisme habitat du conseil départemental Commentaire : j'en suis président	2015 : 0 € Net 2016 : 0 € Net 2017 : 0 € Net 2018 : 0 € Net 2019 : 0 € Net 2020 : 0 € Net 2021 : 0 € Net
Organisme : SADIV depuis le 05/2015 SEM d'aménagement et de construction d'ille-et-vilaine	2015 : 0 € Net 2016 : 0 € Net 2017 : 0 € Net 2018 : 0 € Net 2019 : 0 € Net 2020 : 0 € Net 2021 : 0 € Net
Organisme : Service départemental d'incendie et de secours depuis le 05/2015 gestion des pompiers Commentaire : je suis suppléant	2015 : 0 € Net 2016 : 0 € Net 2017 : 0 € Net 2018 : 0 € Net 2019 : 0 € Net 2020 : 0 € Net 2021 : 0 € Net
Organisme : Illévia de 06/2015 à 08/2017 Régie départementale de transport d'ille-et-vilaine Commentaire : Suite à l'application de la loi NOtre le transport de car est devenu compétence du Conseil régional donc la gestion d'illévia a été reprise par le conseil régional à compter du 1.09.2017	2015 : 0 € Net 2016 : 0 € Net 2017 : 0 € Net
Organisme : SA HLM LA RANCE depuis le 07/2021 bailleur social	2021 : 0 € Net 2022 : 0 € Net
Organisme : SA HLM LES FOYERS depuis le 07/2021 bailleur social	2021 : 0 € Net 2022 : 0 € Net
Organisme : SA HLM ESPACIL HABITAT depuis le 07/2021 bailleur social	2021 : 0 € Net 2022 : 0 € Net
Organisme : SA HLM AIGUILLON CONSTRUCTION depuis le 07/2021 bailleur social	2021 : 0 € Net 2022 : 0 € Net
Organisme : SCIC HLM OP'ACCESSION 35 depuis le 07/2021 construction de logements	2021 : 0 € Net 2022 : 0 € Net
Organisme : SCIC COOP DE CONSTRUCTION depuis le 07/2021 construction de logements	2021 : 0 € Net 2022 : 0 € Net

Description	Rémunération ou gratification
Organisme : SA de coordination (SAC) YUTI depuis le 01/2021 logement	2021 : 0 € Net 2022 : 0 € Net
Organisme : Club décentralisation & habitat Bretagne depuis le 07/2021 logement	2021 : 0 € Net 2022 : 0 € Net
Organisme : CAP DEMAT de 09/2020 à 06/2025 numérique	2020 : 0 € Net 2021 : 0 € Net 2022 : 0 € Net 2023 : 0 € Net 2024 : 0 € Net 2025 : 0 € Net
Organisme : GIP SIB santé informatique Bretagne depuis le 09/2020 numérique	2020 : 0 € Net 2021 : 0 € Net 2022 : 0 € Net

4° Les participations financières directes dans le capital d'une société à la date de l'élection ou de la nomination

Description	Rémunération ou gratification perçue au cours de l'année précédente
Néant	

5° Les activités professionnelles exercées à la date de l'élection ou de la nomination par le conjoint, le partenaire lié par un pacte civil de solidarité ou le concubin

Conjoint, partenaire lié par PACS ou concubin	Activité professionnelle
Néant	

6° Les fonctions bénévoles susceptibles de faire naître un conflit d'intérêts

Nom et objet social de la structure ou de la personne morale	Description des activités et responsabilités exercées
Association Régionales d'Informations des Collectivités. Cette association propose des formations aux élu.e.s de Bretagne. Elle publie l'ARIC info.	membre du bureau depuis décembre 2017 Commentaire : activités bénévoles

7° Les fonctions et mandats électifs exercés à la date de l'élection ou de la nomination et au cours des cinq années précédant celle-ci

Description	Rémunération, indemnité ou gratification
conseil départemental depuis le 04/2015 Commentaire : J'ai été élu vice-président délégué au numérique lors de la session du 1er juillet 2021. L'indemnité nette mensuelle est de 2679€. En 2021 j'ai saisi le montant cumulé du net imposable fin août	2015 : 22497 € Net 2016 : 30197 € Net 2017 : 30347 € Net 2018 : 30655 € Net 2019 : 30804 € Net 2020 : 17969 € Net 2021 : 18 676 € Net
adjoint au maire depuis le 03/2014 Commentaire : j'ai été réélu à cette même fonction pour un second mandat fin mai 2020. Le montant 2021 est le montant cumulé net imposable au 31.07.2021	2014 : 6807 € Net 2015 : 9009 € Net 2016 : 8929 € Net 2017 : 9038 € Net 2018 : 9043 € Net 2019 : 9087 € Net 2020 : 5281 € Net 2021 : 3 696 € Net
vice-président du SIASOR depuis le 05/2014 Commentaire : montant cumulé du net imposable au 30.08.2021	2014 : 3127 € Net 2015 : 4671 € Net 2016 : 4779 € Net 2017 : 5134 € Net 2018 : 5136 € Net 2019 : 5161 € Net 2020 : 2581 € Net 2021 : 2 323 € Net
Vice-président de Mégalis depuis le 11/2020 Commentaire : L'élection a été effectuée le mardi 18 novembre. A ce titre je percevrais une indemnité de 363€ brut. Au 31.07.2021 mon net imposable s'élevait à 1959€	

Observations

Je soussigné ludovic COULOMBEL certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements indiqués dans la présente déclaration.

Fait, le 15/07/2025 11:15:32

Signature : ludovic COULOMBEL